



26.5.2014

Rapport environnemental 2013 des Services du Parlement

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1 Introduction

Institué en 2005, le présent rapport environnemental est le neuvième du genre à fournir une vue d'ensemble des principaux indicateurs environnementaux des Services du Parlement (SP).

C'est avec plaisir que je constate que, depuis 2005, l'impact environnemental des Services du Parlement a nettement diminué. Ce n'est cependant pas pour autant que les efforts doivent être relâchés. Des progrès d'ampleur plus ou moins grande doivent encore être accomplis notamment en ce qui concerne la consommation d'électricité.

Philippe Schwab
Secrétaire général de l'Assemblée fédérale

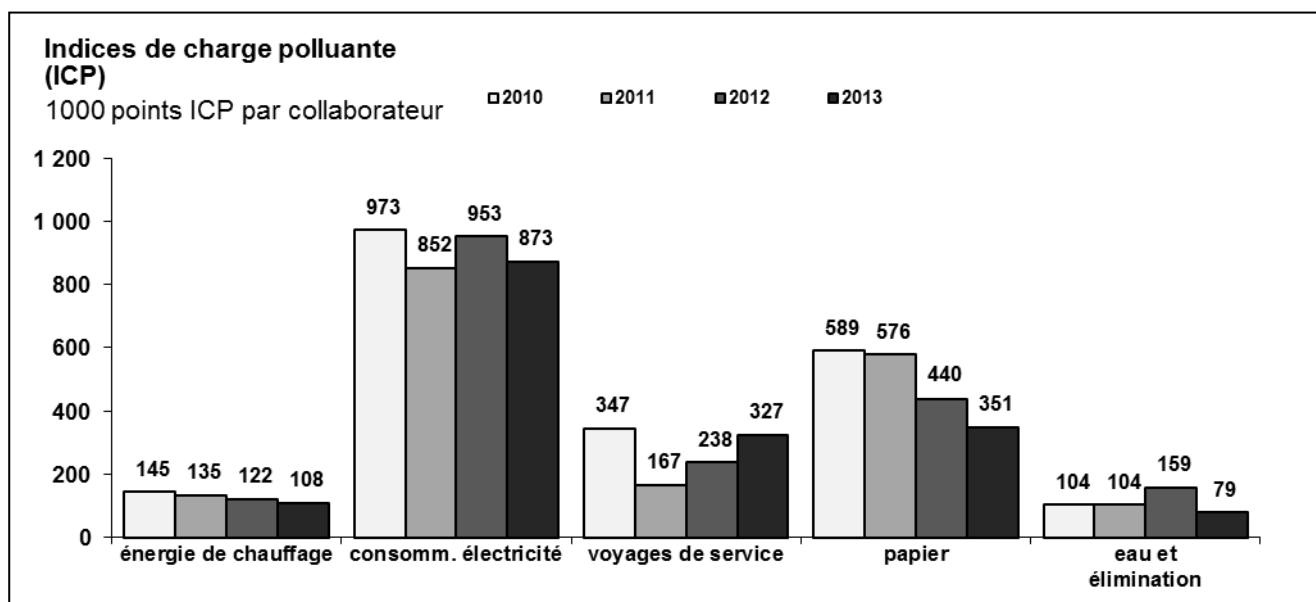
2 Les Services du Parlement et leurs répercussions sur l'environnement

Quatre sessions par an, 246 parlementaires, environ 600 séances de commission et des centaines de projets : autant de travail assumé par les SP. Au total, quelque 300 collaborateurs assistent le Conseil national et le Conseil des États dans la réalisation des travaux parlementaires.

Durant les travaux de rénovation de l'aile est du Palais fédéral, qui devraient durer de 2012 à 2016, les locaux des SP sont répartis dans cinq bâtiments : le Palais du Parlement, l'aile ouest du Palais fédéral ainsi que les immeubles sis à la Gurtengasse 3, à la Schwarztorstrasse 53 et à la Christoffelgasse 3. Le Palais du Parlement n'a pas été inclus dans le bilan environnemental des SP, car il est davantage utilisé pour organiser des séances que pour abriter des bureaux.

3 Mesures et résultats des activités internes (administration)

3.1 Charge polluante



Les **indices de charge polluante (ICP)** figurant dans le graphique ci-dessus traduisent les effets des polluants sur l'environnement, ce qui permet de les comparer entre eux. Aux SP, la forte consommation d'électricité est de loin la première cause de nuisances environnementales. Suivent le papier et les voyages de service ; la consommation d'énergie de chauffage et d'eau ainsi que l'élimination des eaux usées ont un impact limité.

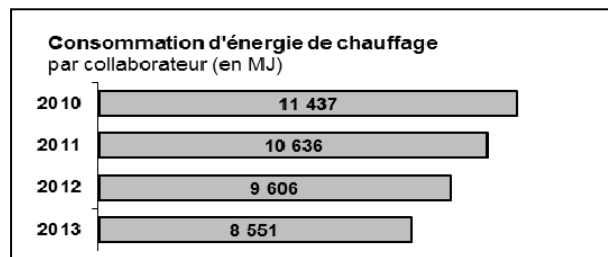
Au total, les indices de charge polluante par collaborateur, qui s'élèvent à 1,7 million de points, sont les plus bas depuis le début des relevés en 2005.

3.2 Personnel, communication et données environnementales

- L'effectif du personnel des SP (311 collaborateurs) correspond actuellement à 213 postes à plein temps, auxquels s'ajoute l'équivalent de 10 postes d'apprenti et de stagiaire, ceux-ci étant pris en considération dans le rapport environnemental.
- Le programme RUMBA a fait l'objet d'informations sur l'intranet et de plusieurs courriels à l'intention des collaborateurs des SP. Par ailleurs, l'opération *À vélo au boulot* a été relayée par le préposé à l'environnement des SP. Pour la première fois, tous les collaborateurs de l'administration fédérale ont reçu un courriel leur offrant la possibilité d'acquérir, pour leur usage privé, des ampoules LED à prix réduit.
- Il y a lieu de relever quelques particularités au sujet des données environnementales qui suivent. Les SP partagent plusieurs bâtiments avec d'autres unités RUMBA ; par conséquent, les données relatives aux bâtiments sont calculées proportionnellement au nombre de collaborateurs des SP et aux surfaces utilisées. Les chiffres ne sont donc pas précis et constituent plutôt des valeurs moyennes.

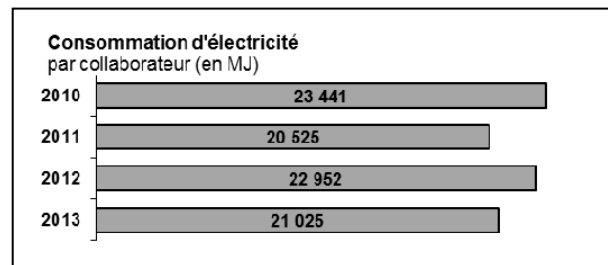
3.3 Consommation d'énergie thermique

La consommation d'énergie thermique a continué de baisser l'année dernière. Grâce au système de chauffage à distance, l'impact environnemental de la consommation d'énergie thermique est relativement bas. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.



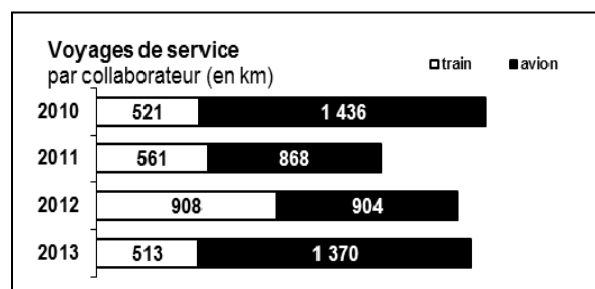
3.4 Consommation d'électricité

Si elle a diminué, la consommation d'électricité reste cependant à un niveau élevé. Actuellement, il est difficile d'identifier les domaines les plus gourmands en énergie. C'est pourquoi il est nécessaire de procéder à des éclaircissements et de prendre des mesures (cf. chap. 6).



3.5 Voyages de service

Les kilomètres parcourus en avion, qui fluctuent beaucoup d'une année à l'autre, ont fortement augmenté en 2013, alors que les voyages en train ont diminué. Au total, les voyages de service sont le seul domaine dans lequel la charge environnementale augmente depuis 2011 (cf. chap. 3.1). Comme au sein de l'administration fédérale, il a été décidé que les vols d'une durée de quatre heures au plus (et non plus trois heures) seront à l'avenir réservés en classe économique. En effet, la charge polluante est beaucoup plus importante en classe affaires qu'en classe économique (presque trois fois plus élevée pour les vols intercontinentaux et 1,4 fois plus élevée pour les vols intérieurs européens), car les passagers de la classe affaires occupent davantage d'espace, ce qui réduit le nombre de places disponibles dans l'avion.

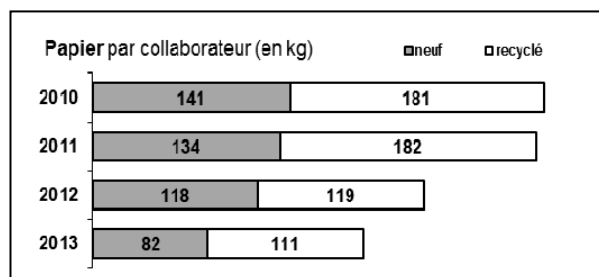


3.6 Consommation de papier

La consommation de papier a encore fortement diminué.

Depuis début 2013, seul du papier recyclé blanc est utilisé dans les appareils multifonctions. Ce type de papier a une durée de vie très longue et répond donc aux exigences des Archives fédérales.

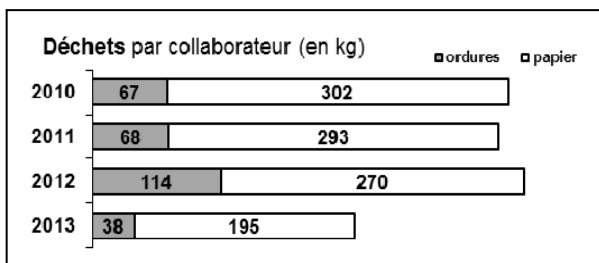
Le papier non recyclé n'est plus utilisé que pour les impressions commandées à l'OFCL.



3.7 Déchets

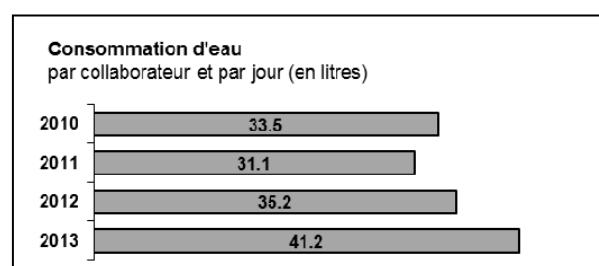
Après l'augmentation constatée en 2012, qui était probablement due au déménagement de l'aile est du Palais fédéral, les ordures et les déchets papier ont fortement diminué.

Les mesures actuelles telles que le tri sélectif ou le recyclage du PET doivent être maintenues.



3.8 Eau et eaux usées

La consommation d'eau par collaborateur a de nouveau augmenté. En comparaison avec d'autres facteurs (cf. chap. 3.1), son impact sur l'environnement reste toutefois limité.

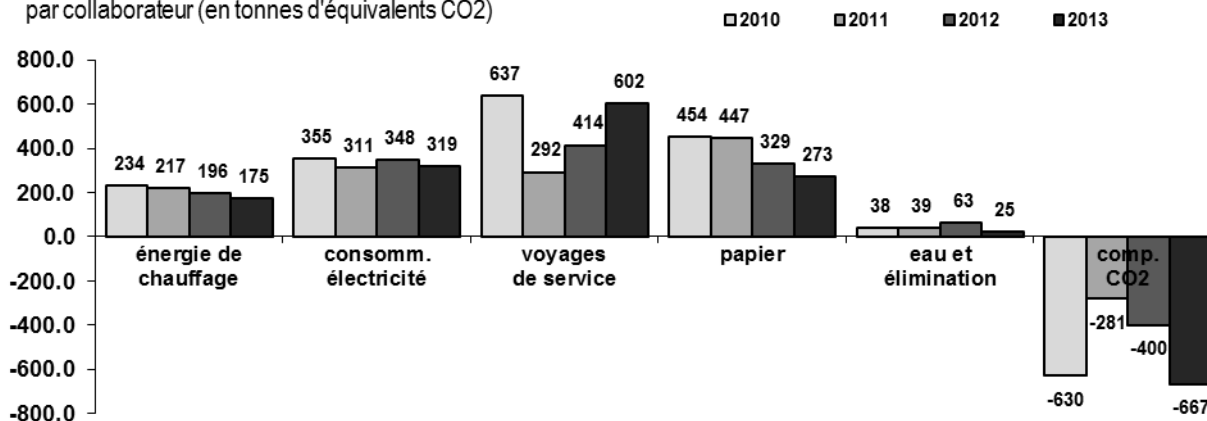


3.9 Émissions de CO₂

Les émissions produites par les voyages en avion sont compensées à l'étranger grâce à la collaboration des SP avec la fondation *myclimate*, comme le montre le diagramme ci-dessous (à droite). Les émissions de CO₂ produites par la consommation de papier en interne sont également compensées.

Émissions de CO₂

par collaborateur (en tonnes d'équivalents CO₂)



4 Prestations destinées au public : mesures et résultats environnementaux

Les SP jouant le rôle d'administration du Parlement, leurs « prestations destinées au public » sont celles qu'ils fournissent aux députés. Par exemple, ils organisent les déplacements des délégations parlementaires et de certains élus ou évaluent la qualité des ordinateurs portables disponibles sur le marché afin d'équiper au meilleur prix les membres des conseils.

- Depuis 2009, les émissions de CO₂ produites par les voyages effectués en avion par les députés sont compensées, comme celles causées par les voyages de service. Les données relatives aux députés ne figurent toutefois dans le présent rapport, qui porte uniquement sur les collaborateurs des SP.

- Concernant la consommation de papier, il n'est pas possible d'opérer de distinction entre les prestations internes et les prestations destinées aux députés. La forte baisse de la consommation de papier s'explique par certaines décisions de la Délégation administrative prévoyant de diminuer la quantité de documents papier distribués aux députés.

5 Bilan des objectifs écologiques fixés pour 2013/2014

Objectif 1 : stabiliser la consommation d'électricité au niveau de 2012

Mesures

- a) Les collaborateurs sont invités à éteindre manuellement tous les appareils qui ne doivent pas absolument être en marche. Il est envisagé de leur fournir des blocs multiprises munis d'un interrupteur. *Ces équipements ont été proposés sur l'intranet. Toutefois, aucun collaborateur n'a profité de cette offre.*
- b) À partir de 2014, les PC et imprimantes en libre accès dans le Palais du Parlement ne sont plus laissés allumés 24 heures sur 24. *La mise en œuvre de cette mesure est prévue pour 2014.*
- c) Depuis l'automne 2013, seul le scanner destiné au contrôle des bagages et situé à l'entrée du Palais du Parlement (côté Place fédérale) est chauffé ; la pièce elle-même n'est plus chauffée. *Après douze ans d'exploitation, le scanner a dû être remplacé. Le nouvel appareil n'a, lui, pas besoin d'être chauffé. Ainsi, l'efficacité de la mesure en termes d'économie d'énergie est encore meilleure que prévu, vu que plus aucun chauffage n'est nécessaire.*

Objectif 2 : améliorer le bilan environnemental de la consommation de papier

Mesures

- a) Les deux tiers des mandats confiés par les SP à l'OFCL sont désormais imprimés sur du papier recyclé. *Avec seulement 47 % de papier recyclé, cette mesure n'a été que partiellement mise en œuvre.*
- b) Les émissions de CO₂ provenant du papier utilisé dans les appareils multifonctions sont compensées. *Comme en 2012, les émissions de CO₂ ont été compensées en 2013 via l'Office fédéral de l'environnement.*

6 Nos objectifs et principales mesures pour 2014/2015

Remarque liminaire : la marge de manœuvre des SP est limitée par différents facteurs (par ex. par les décisions d'organes de l'Assemblée fédérale ou l'utilisation commune de bâtiments avec d'autres services de la Confédération).

Objectif 1 : continuer à réduire la consommation d'électricité

Mesure

En 2014, des possibilités d'optimisation de la consommation d'électricité sont identifiées et un plan de mesures est élaboré pour les années suivantes.

Objectif 2 : les émissions de CO₂ sont complètement compensées

Mesure

À partir de 2014, la totalité des émissions de CO₂ des SP sont compensées. Si cela est possible, des compensations seront effectuées rétroactivement pour l'année 2013 (estimation des coûts : 2 500 francs).

Objectif 3 : Rumba est repris dans les objectifs des SP

Mesure

Les objectifs 1 et 2 sont pris en compte dans les objectifs annuels des SP.

7 Organisation de la gestion environnementale

Pour toute suggestion ou question, veuillez-vous adresser à :

Diego Hättenschwiler, préposé à l'environnement pour les SP et à Alexis Bochatay, suppléant.

Les données environnementales actuelles ont été vérifiées par Madame Angela Mastronardi de l'entreprise NET Nowak Energie & Technologie AG, à Saint-Ours, qui apportera en outre son soutien plein et entier aux SP, en 2014.

Documentation relative à la gestion environnementale

Plan directeur environnemental des SP ; Données environnementales détaillées pour les années 2004 à 2013 ;

Rapports environnementaux 2005 à 2012 ;

Voir aussi <http://www.rumba.admin.ch/fr> et la rubrique Rumba sur l'Intranet des SP (sous Organisation)